

drôme provençale

MONTÉLIMAR Des éclaircissements sur la fabrication et les conditions de livraison

La petite histoire derrière les masques

Joël AUDRAN



Des employés municipaux en mairie de Montélimar, mardi vers 8 h 30, mettant un masque sous pli avec un bon de retrait pour les autres occupants du foyer. Photo Le DL /JA

Les masques commandés par l'Agglomération de Montélimar et arrivés lundi soir seront distribués dès le 18 mai. Ils ont été commandés à une société française et ont été fabriqués en Chine. La collectivité s'explique.

Plusieurs dizaines d'employés municipaux (des agents de permanence et des Atsem) ont été mobilisées en mairie de Montélimar dès 7 heures mardi 12 mai. Ils ont préparé quelque 20 000 enveloppes destinées à chaque foyer montilien, comprenant 1 masque, 1 notice d'utilisation, un bon de retrait du masque pour les autres membres du foyer et un mot du maire expliquant les modalités de retrait.

Les enveloppes doivent être acheminées par La Poste en fin de semaine. La distribution des masques doit débuter lundi 18 mai (lire ci-contre).

• Fabriqués en Chine mais « conçus » par un groupe européen dit F. Reynier

Alors que l'élu d'opposition Alain Csikel (ex-FN) s'interroge sur la provenance des masques et le choix d'une société lilloise dans « le commerce de gros », l'Agglomération a décidé d'apporter des éclaircissements. On savait que ces 70 000 masques ont été commandés à la société française Les Tisserands des Flandres, le grossiste. On a appris mardi qu'il s'agit de la filiale d'un groupe belge, LK Textiles.

Ensuite, l'étiquette des masques indique qu'ils ont été fabriqués en République populaire de Chine (« RPC »). Le président de l'Agglo Franck Reynier a déclaré que ce groupe belge possède « quatre usines » dont une « en Chine ». M. Reynier avait précédemment indiqué que les masques seraient « fabriqués en France ».

Il insiste cependant sur le fait que LK Textiles a « conçu et fabriqué » ces tissus de protection, que « ce sont des masques de qualité », que « le groupe travaille avec de grands musées »... M. Reynier ajoute que des masques produits en Europe n'auraient pas pu être obtenus dans les délais : « La capacité de production européenne du groupe est de 200 000 masques pour une commande d'un million de masques à honorer ».

Les 25 autres communes de l'Agglo devaient récupérer leur lot de masques dans la journée de mardi pour ensuite les distribuer par leurs propres moyens aux administrés.

Le prix définitif d'achat des 70 000 masques est de 155 085 euros toutes taxes comprises. Le précédent montant (147 000 euros) avait été donné hors taxes, or la TVA est à la charge de la collectivité en l'occurrence.



Le maire de Cléon-d'Andran, a récupéré un stock de 1 000 masques.